



Paris, le 3 Juin 2019

Une promo avant la retraite

Les textes annonçant l'ouverture de la prochaine promotion par ancienneté (*dispositif REP*) sont parus.

Tous les fonctionnaires de la classe I à III sont déclarés d'office candidats, dès lors qu'ils remplissent les conditions. Voir les textes BRH CORP-DRHG-2019-115 CORP-DRHG-2019-116 CORP-DRHG-2019-117 (*disponibles sur notre site internet www.cgt-postaux.fr*).



Beaucoup de candidats pour peu de promotion :

Grade actuel	Promotion	Nombre*	Proposition de La Poste
AP AGSER	APN1	9	1
APN1	APN2	2600	60
APN2	ATG1	19000	95
ATG1	ATG2	8400	93
ATG2	ATGS	13900	160
ATGS	CAPRO	16000	93
CAPRO	CA1	5600	36
CA1	CA2	5300	32
CA2	CS	7900	73
Tous grades reclassés		3000	131
			774

* Source inscrits liste CT national élection 2018

Si la CGT a bien conscience que tous ne remplissent pas les conditions pour accéder à cette promotion (*agents ayant accédé récemment à une promotion par ex*), il est manifeste que **le nombre de promotions est largement insuffisant**.

Par contre pour les APN1, il n'y a plus de concours depuis 2001, ils remplissent tous certainement les conditions. Mais à ce rythme de 60 promotions par an, il faudra attendre... 43 ans pour que tous aient au moins le grade APN2. Idem pour les PRE (1000), pour les AEXDA, **scandaleux** ! Et que dire des AP et AGSER, leur faible nombre devrait amener La Poste à tous les passer en APN1. Sans oublier les 55 AXBSG (*auxiliaire de Droit Public*) qui devraient être titularisées.

Autre élément sur lequel la CGT insiste, n'ayant pas de prime de départ en retraite et qu'il faut 6 mois dans le dernier indice pour le calcul de la pension : **il est primordial de veiller dans ce dispositif à tous ceux qui approchent de l'âge de la retraite**.

Tous ceux n'ayant eu aucune promotion doivent passer au grade supérieur, La Poste s'y est d'ailleurs engagée. Et pour la CGT, c'est dès cette année.

Un même dispositif existe pour les salariés ACO, nous ne sommes pas en possession du texte RH, mais il doit être, lui aussi, très insuffisant.

**Sans attendre, faites part de votre situation à un militant CGT
ou prenez contact avec le syndicat départemental
par mail : cgt.postaux@orange.fr ou au 01 48 87 68 15.**